ABACA
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 848 Chemin du Pré de Castres
83136 FORCALQUEIRET
538 516 444 RCS DRAGUIGNAN

PROCÈS-VERBAL DE LA DÉCISION DE LA GÉRANCE DU 16 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 16 octobre,

Le soussigné Philippe DROULIN, gérant de la société ABACA, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, divisé en 800 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout endroit du territoire français par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par la prochaine décision de l'associé unique ou d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales,

Décide :
- de transférer le siège social du 848 Chemin du Pré de Castres, 83136 FORCALQUEIRET au 1003 Chemin de Doman, Cambaret 83170 CAMPS LA SOURCE à compter du 16 octobre 2023, et ce sous réserve de la ratification de cette décision par la prochaine décision de l'associé unique,
- et de modifier, sous la même réserve, l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 1003 Chemin de Doman, Cambaret 83170 CAMPS LA SOURCE."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Philippe DROULIN
Gérant

